



# **CURSUS MUSIQUE**

#### **JARDIN DES ARTS**

## Pour les élèves en grande section de maternelle

Parcours sensoriel qui propose aux élèves de découvrir différents univers sonores au travers d'ateliers : chant, rythme, mouvement dans l'espace, découverte des instruments, jeux musicaux, etc. le mercredi de 10h30 à 11h15



# **CYCLE ÉVEIL MUSIQUE ET DANSE**

## Pour les élèves en classe de CP

Atelier hebdomadaire (45 minutes) de découverte instrumentale en alternance avec un atelier d'expérimentation du mouvement le mercredi de 11h30 à 12h15



# CYCLE 1 - INITIATION ET APPRENTISSAGE DES BASES (à partir du CE1)

Un cours d'instrument (20 mn en initiation puis 30mn) Un cours de formation musicale (1h à 1h15) Une pratique collective (1h à 1h15)

Durée du cycle : 3 à 5 ans



# **CYCLE 2 – APPROFONDISSEMENT DES ACQUIS**

Un cours d'instrument (45 mn) Un cours de formation musicale (1h30 ) Une pratique collective (1h à 1h30)

Durée du cycle : 3 à 5 ans



#### **CYCLE 3 – VERS UNE AUTONOMIE**

Un cours d'instrument (1h) Un cours de formation musicale (3h) > facultatif pour le CEM Une pratique collective (1h30 à 2h)

Deux orientations possibles :



#### **CEM – Certificat d'Études Musicales**

Parcours Amateur pour les musicien.ne.s souhaitant approfondir leurs compétences et connaissances

Durée du cycle : 2 à 3 ans



# **DEM – Diplôme d'Études Musicales**

Pour les musicien.ne.s souhaitant devenir professionnel.le et/ou poursuivre des études supérieures en musique

Durée du cycle : 2 à 4 ans

MODALITÉS D'INSCRIPTION > Les inscriptions sont effectuées en fonction des places disponibles et des critères d'âge et antériorité des postulants.

# JARDIN DES ARTS (pour les enfants en grande section de maternelle)

Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée des dossiers complets (une quinzaine de places disponibles).

⇒ Je dépose mon dossier complet au plus vite et j'attends la confirmation d'inscription.

# ÉVEIL MUSIQUE ET DANSE (pour les enfants en classe de CP)

Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée des dossiers complets (une trentaine de places disponibles).

⇒ Je dépose mon dossier complet au plus vite et j'attends la confirmation d'inscription.

# INITIATION / CYCLE 1 > ÉLÈVES DÉBUTANT.E.S (SAUF CHANT ET FILIÈRE VOIX)

Je choisis 3 instruments par ordre de préférence.

⇒ Je dépose mon dossier complet avant le vendredi 23 août et je contacte le Conservatoire à partir du lundi 2 septembre après-midi pour savoir si ma demande d'inscription a pu être satisfaite.

En cas de réponse positive, je serai invité.e à :

- ✓ choisir un horaire pour le cours de **formation musicale** (cf. planning prévisionnel formation musicale)
- ✓ choisir un horaire pour la **pratique collective** (cf. planning prévisionnel pratiques collectives)
- ✓ rencontrer l'enseignant.e pour déterminer le jour et l'horaire du cours d'instrument. Cette permanence aura lieu :
- le jeudi 5 septembre à 18h pour les Polyphoniques et à 19h pour les Cuivres
- le vendredi 6 septembre à 18h pour les Cordes et le Chant, et à 19h pour les Bois

Les cours débuteront à partir du lundi 9 septembre.

**IMPORTANT**: pour progresser, il est indispensable de s'entraîner régulièrement entre chaque cours. L'élève doit donc disposer d'un **instrument à la maison**. Le Conservatoire propose des locations pour les instruments des familles des « Bois », des « Cuivres » et des « Cordes ».

**L'inscription en classe de Piano** suppose que l'élève puisse travailler à la maison sur l'instrument enseigné, c'est-à-dire sur un piano mécanique et non sur un clavier électronique.

Avant d'acheter ou de louer un instrument, demandez conseil au professeur.

# ÉLÈVES NON DÉBUTANT.E.S ET CANDIDAT.E.S EN CLASSE DE CHANT OU FILIÈRE VOIX

- ⇒ Je dépose mon dossier complet avant le vendredi 23 août et je passe un test d'admission :
- ✓ Cordes, Vents et Formation Musicale le jeudi 29 août après-midi.
- ✓ Chant (Adultes) et Filière Voix (enfants et adolescents) le jeudi 29 août à partir de 18h (prévoir une partition ou un support d'accompagnement).
- ✓ Piano, Guitare, Percussion et Formation Musicale le vendredi 30 août après-midi.

Le programme de ces tests est libre.

- ✓ Classe de Jazz : tous les candidats sont reçus en rendez-vous individuel à planifier auprès de l'accueil-secrétariat au moment du dépôt du dossier d'inscription.
- ⇒ Je contacte le Conservatoire le vendredi 30 août à partir de 14h (pour les candidats ayant passé le test le jeudi 29 août) ou le lundi 2 septembre à partir de 14h (pour les candidats ayant passé le test le vendredi 30 août) pour savoir si je suis admis.e.

En cas de réponse positive, je serai invité.e à :

- ✓ choisir un horaire pour le cours de formation musicale (cf. planning prévisionnel formation musicale)
- ✓ rencontrer l'enseignant.e pour déterminer le jour et l'horaire du **cours d'instrument** et déterminer quelle sera ma **pratique collective.** Cette permanence aura lieu :
- le jeudi 5 septembre à 18h pour les Polyphoniques et à 19h pour les Cuivres
- le vendredi 6 septembre à 18h pour les Cordes et le Chant, et à 19h pour les Bois

Les cours débuteront à partir du lundi 9 septembre.

# FORMATION MUSICALE PLANNING PRÉVISIONNEL

L'inscription au conservatoire implique l'assiduité à l'ensemble des cours proposés et l'investissement personnel nécessaire pour la progression et l'épanouissement adaptés à chacun.

# Pour les réinscriptions :

Les vœux (au moins deux) sont à formuler :

- soit à l'occasion de la permanence des professeurs de FM le mercredi 26 juin de 17h à 19h30
- soit en remplissant un formulaire auprès de l'accueil du Conservatoire avant le 6 juillet

Les listes seront affichées à partir du vendredi 23 août 14h à l'entrée de la Villa Carmélie ; les éventuelles demandes de changement d'horaire seront à formuler par mail (conservatoire@saint-brieuc.fr) avant le mercredi 28 août Affichage des listes définitives le jeudi 5 septembre à 14h : à consulter avant la prise d'horaire d'instrument :

- le jeudi 5 septembre à 18h pour les Polyphoniques et à 19h pour les Cuivres
- le vendredi 6 septembre à 18h pour les Cordes et le Chant, et à 19h pour les Bois

# Pour les nouveaux élèves :

Pour les débutants, le choix sera à formuler à l'occasion des permanences des professeurs de Formation Musicale les jeudi 5 à 17h15 ou 18h15 et vendredi 6 septembre à 17h15 ou 18h15 (avant les prises d'horaire d'instrument)

Pour les non-débutants : choix à formuler à l'occasion des tests des 29 et 30 août.

Les familles qui n'auront pas formulé de vœux se verront attribuer un horaire avec peu de possibilités de changement.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1C1	17h15-18h15		09h15-10h15 10h15-11h15	17h15-18h15		
1C1+ (CM2 et +)	17h30-18h30			17h30-18h30		
1C2		17h15-18h15	11h15-12h15 13h45-14h45			
1C2+			18h00-19h15			
1C3	17h15-18h30	17h15-18h30	11h15-12h30 13h30-14h45			
1C4		18h30-19h45	13h30-14h45 16h45-18h00			
2C1		18h30-20h00	14h45-16h15	18h15-19h45		
2C2	18h15-19h45	18h15-19h45	14h45-16h15			
2C3	18h30-20h00		14h45-16h15	18h30-20h00		
2C4	18h30-20h00		16h45-18h15			10h45-12h15
3C (3 modules d'1h)			17h00-20h00			
Adulte débutant		19h45-20h45				
Adulte intermédiaire	19h45-20h45					
Adulte avancé				19h45-20h45		
Soutien	20h00-20h15	19h45-20h00	18h15-18h45			09h45-10h15 10h15-10h45
FM adaptée		17h30-18h30				
Écriture			À déterminer sel	on les demandes		

# PLANNING PRÉVISIONNEL DES PRATIQUES COLLECTIVES

L'inscription au conservatoire implique l'assiduité à l'ensemble des cours proposés et l'investissement personnel nécessaire pour la progression et l'épanouissement adaptés à chacun. Les pratiques collectives, parties intégrantes des cursus, ne sont pas facultatives.

		Horaire	Niveau	
Orchestres				
• Cordes	Poussin	Mercredi 15h00-16h00	1C2-1C3	
	Junior	Mercredi 16h30-18h00	1C4-2C1-2C2	
	Orchestre de chambre	Mardi 18h30-20h00	2C3 et plus	
	Adultes	À déterminer	Niveau débutant/intermédiaire	
• Vents	Poussin	Mercredi 15h00-16h15	1C2-1C3	
	Junior	Jeudi 18h15-19h30	1C4-2C1-2C2	
Harmonie de Saint-Brieuc		Vendredi 20h30-22h30 (salle de la cité)	2C3 et plus	
Chœurs				
Chœur d'enfants		Lundi 17h00-18h00 ou Mardi 17h00-18h00 ou Mercredi 11h15-12h15	À partir du CE1	
• Chœur d'enfants filière voix 1 <sup>er</sup> cycle		Mercredi 10h00-11h15	À partir du CE2 (et niveau FM 1C2)	
Chœur d'adolescents		Lundi 18h00-19h00	Collégiens	
• Chœur d'adolescents filière voix 2 <sup>ème</sup> cycle		Lundi 18h00-19h30	Collégiens (et niveau FM 1C2)	
Chœur de femmes		Mardi 19h00-20h30	Lycéennes et adultes	
Choeur de femmes Avancé		Jeudi 18h30-21h par sessions	Sur test d'admission	
Atelier vocal masculin		Mardi 18h45-19h45	Lycéens et adultes	
Atelier lyrique		Jeudi 19h15-20h45	Élèves de la classe de chant	
Ensemble vocal		Mercredi 19h00-21h00	Élèves de la classe de chant / choristes confirmés	
Chorale Mozaïque		Mardi 18h00-18h45	Adultes en situation de handicap	

# **ENSEMBLES ET ATELIERS**

- Musique de chambre
- Improvisation > atelier d'improvisation libre ou générative pour les musiciens
- Déchiffrage piano (pour les élèves pianistes)
- Jazz découverte (jeunes)
- Cursus Jazz (cycles 1, 2 et 3)
- Atelier O'Passo
- Atelier de musique(s) électronique(s) > objectif : utiliser l'électronique pour enregistrer, produire, manipuler, diffuser le son
- Écriture musicale > étude de l'harmonie et du contrepoint (pour les élèves en fin de 2ème cycle de FM)
- Formation musicale adaptée > à destination des élèves présentant des difficultés d'apprentissage

Renseignements et inscription dans les ensembles ou ateliers auprès de la Vie scolaire et/ou des enseignants